

ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Désignation du secrétaire de séance

Approbation des procès-verbaux des conseils communautaires du 20 mars et du 10 avril 2025

Compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT

Compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT

PETITE ENFANCE

- 1) Rapport annuel de délégation de service public des crèches intercommunales

FONCTIONNEMENT

- 2) Modification statutaire du SIVOM Saudrune Ariège Garonne (SAGE)

FINANCES

- 3) Reversement de la taxe d'aménagement perçue par les communes sur les zones d'activité pour 2026
- 4) Travaux crèche de Saint Sulpice : demande de subvention CAF
- 5) Attribution d'un fonds de concours à la commune de Capens
- 6) Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Julien-sur-Garonne
- 7) Attribution d'un fonds de concours à la commune de Carbonne
- 8) Attribution d'un fonds de concours à la commune de Lafitte-Vigordane
- 9) Attribution d'un fonds de concours à la commune de Lapeyrère
- 10) Attribution d'un fonds de concours à la commune de Gouzens

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

- 11) Approbation du contrat territorial pour les articles de bricolage et de jardin (ABJ) collectés avec les éco-organismes agréés Ecomaison et Valobat

ATTRACTIVITE TERRITORIALE

- 12) Définition du prix de cession du foncier économique - Zone d'Activités de Serres

- 13) Opération Rénovation de Façades – modification du règlement d’attribution des aides
- 14) Aide à l’immobilier d’entreprise – modification du règlement d’attribution des aides
- 15) Renouvellement du classement de l’Office de tourisme en catégorie 2.
- 16) Demande de subvention au Conseil Départemental pour le fonctionnement de l’OTI au titre de l’année 2025

RESSOURCES HUMAINES

- 17) Accompagnement du CDG31 pour le recrutement du directeur de collecte et valorisation des déchets
- 18) Création de poste non-permanent pour accroissement saisonnier d’activité
- 19) Création de poste non-permanent pour accroissement temporaire d’activité

QUESTIONS DIVERSES